

cabinet de conseil **Topics**, et l'autre sur l'organisation par le cabinet **Sémaphores** (LLA du 17/09/19). Leurs conclusions - non divulguées - remettraient notamment en question les pratiques managériales à l'origine de souffrances au travail mises en lumière lors d'une enquête

interne diligentée fin 2018. Dans ce cadre, la nomination de Nghia Ngo serait le fruit d'un compromis pour apaiser le malaise qui règne au sein des achats et approvisionnements depuis plus d'un an et demi.

ENTREPRISES | TECH ET TÉLÉCOMS

JO Paris 2024 : Atrisc, Gedicom et Qwant sélectionnés pour une plateforme d'alerte

Après les ratés de l'application SAIP, le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale mise sur une solution d'alerte par SMS pour la sécurisation des Jeux olympiques de Paris 2024. Pour ce projet, l'Etat a sélectionné Atrisc, Gedicom et Qwant, en partenariat avec deux laboratoires publics.

Après être devenu le moteur de recherche par défaut de l'administration, **Qwant**, malgré ses déboires actuels (LLA du 15/01/20), peut une nouvelle fois se féliciter du soutien de l'Etat. L'entreprise dirigée par **Jean-Claude Ghinozzi**, qui vient de succéder à **Eric Léandri**, fait partie d'un consortium sélectionné par l'**Agence nationale de la recherche** (ANR) et le **Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale** (SGDSN) dans le cadre de la sécurisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris de 2024. Baptisé *Cap4 Multi-Can Alert*, ce pilote vise à développer une solution capable de garantir l'acheminement des alertes aux populations, même en cas de situation dégradée (saturation des réseaux télécoms). Ce projet de développement intervient après les ratés à répétition du Système d'alerte et d'information des populations (SAIP), une application initialement développée pour l'Euro de football en 2016 que la Place Beauvau a préféré enterrer en mai 2018 (LLA du 23/01/19).

Pour ce faire, Qwant s'est adjoint les services d'un hacker, **Gaël Musquet**. Le météorologue, célèbre pour son association **Hackers Against Natural**

Disasters (HAND), en disponibilité de son ministère de tutelle, l'écologie, a été embauché par Qwant dans le cadre de ce projet. Au sein du consortium, le moteur de recherche interviendra aux côtés d'**Atrisc**. Dirigée par **Bertrand Weckel**, cette société de conseil est notamment spécialisée dans le traitement des grands risques industriels. L'autre partenaire industriel est **Gedicom**, présidé par **Franck de Langloy**. Cette entreprise de télécommunications s'est fait connaître avec ses systèmes d'alertes basés sur la géolocalisation en temps réel et promet, entre autres, une technologie basée sur les ondes radios. Problème : la France est à la traîne juridiquement. Elle n'a toujours pas transposé une directive européenne imposant aux Etats membres d'adopter un système d'alerte par téléphone (voir encadré ci-dessous).

Deux laboratoires de recherche publics viendront enfin épauler ce trio d'entreprises privées. Outre l'unité mixte de recherche Espace (universités d'Avignon, d'Aix-Marseille et de Côte d'Azur), le consortium sera aussi rejoint par l'équipe d'accueil Chrome de l'université de Nîmes.

Quand Paris tarde à faire du smartphone un outil d'alerte

Les solutions techniques de type *cell broadcast*, qui utilisent les fréquences hertziennes, peuvent compléter utilement les alertes géolocalisées par SMS, basées sur les infrastructures de télécommunications. Le projet *Cap4 Multi-Can Alert* prévoit bien d'inclure un volet de ce type, l'un des trois partenaires, Gedicom, s'appuyant déjà sur cette technologie pour opérer une plateforme nationale en Belgique. Problème, si ce pays a déjà transposé une directive européenne de décembre 2018 imposant aux Etats membres la mise en place d'un système d'alerte par téléphone, ce n'est toujours pas le cas de la France.

En novembre, le sénateur **Jean-Pierre Vogel** a déploré l'absence de crédits en faveur du développement d'un système d'alerte par téléphonie dans la loi de finances pour 2020 (voir [sa note de synthèse](#)). Selon lui, le ministère de l'intérieur continue de concentrer le financement du système d'alerte et d'information des populations (SAIP) - à hauteur de 5,6 millions d'euros - sur la rénovation des sirènes pour les trois prochaines années, après l'abandon de l'application au printemps 2018. En juin 2017, [un rapport d'information](#) critiquait déjà le choix de faire des sirènes le principal vecteur de l'alerte, au détriment des solutions via la téléphonie mobile.

ALERTE

MÉDIAS

PRESSE ÉCRITE

PUBLIÉ LE 10/02

Désavoué par les éditeurs, Dominique Bernard démissionne de la présidence de Presstalis

Le plan de redressement qu'il a présenté au conseil d'administration de la messagerie le 6 février n'ayant été approuvé ni par les magazines, ni par les quotidiens, Dominique Bernard, le PDG de Presstalis, a présenté sa démission ce week-end.

En dépit des communiqués de bonne entente diffusés la semaine dernière, la discorde n'a jamais été aussi forte entre les éditeurs de quotidiens et ceux des magazines. Nommé début octobre à la tête de **Presstalis, Dominique Bernard** avait eu pour mission de préparer en urgence un plan de sauvetage. Celui-ci aurait dû être présenté au conseil d'administration du 9 janvier (voir notre [Feuilleton](#) et *La Lettre A* du

[23/12/2019](#)) mais ne l'a finalement été que le 6 février.

Ce plan drastique, préparé avec l'aide du cabinet **Eight Advisory**, prévoyait une baisse des effectifs de 728 personnes, Presstalis passant ainsi de 905 à 177 salariés. Cette saignée aurait été répartie comme suit : 104 départs au siège (50 % des effectifs), 121 départs au centre de distribution